

MONTREAL

MARS

1912



XXVIII^e

ANNÉE

No 3

Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte

*Publiée par les Pères Franciscains et honorée de la Bénédiction
des Souverains Pontifes Léon XIII et Pie X*

1212-1912



ELLE était jeune, elle était riche et belle. Sa famille était une des plus nobles de la noble cité d'Assise. Le matin même, dans l'église cathédrale où il accomplissait pontificalement la fonction sainte, le bon évêque Guido n'avait pas cru déroger en portant lui-même une palme bénite à la fille des Comtes Scifi, de Sasso-Rosso, jusqu'à la stalle où la prière la tenait absorbée. Ses parents avaient une réputation méritée de haute vertu, mais elle les surpassait encore dans l'admiration et la vénération de tous.

Or, dans la nuit, s'échappant de la maison endormie,

fuyant à travers les jardins, franchissant par une brèche le vieux mur qui donnait sur les champs, elle gagna par le plus court une chapelle de la banlieue déserte. Elle portait ses plus riches atours, sa robe de fête, une fine guimpe, un long voile brodé ; une seule suivante, veuve qu'on disait de bonne souche et pieuse, l'accompagnait. Toutes deux se hâtaient par la campagne obscure, par les sentiers indécis où les pierres heurtaient leurs pieds agiles ; les buissons accroupis surgissaient brusquement à droite et à gauche comme pour les effrayer, mais elles ne les voyaient pas. Elles descendaient vers un petit sanctuaire de la Madone, ruine abandonnée au milieu de la plaine.

Le jeune fils d'un marchand de la ville, converti depuis trois ans à peine d'une vie frivole et tapageuse aux exercices austères de la pénitence l'attendait là. Elle se hâtait. Bientôt elle vit sur le seuil de l'église ouverte, dans la lueur fumeuse des torches que portaient ses compagnons, celui dont l'ardente prédication avait durant le Carême finissant si étrangement renouvelé son âme et qui l'avait décidée à cette nocturne évasion, plus étrange encore.

Jesu, corona virginum
 Quem mater illa concipit
 Quæ sola virgo parturit...

Ainsi chantaient les ermites ; et ils s'avançaient au devant d'elle.

François la conduisit jusqu'au pied de l'autel. Et là d'un glaive mystique il l'immola à l'amour du Dieu crucifié qui l'avait immolé lui-même à son amour. Les riches vêtements disparurent sous un sac de grossière bure qu'une corde ceignit aux reins ; un voile épais couvrit sa tête rasée. La fille du Comte Scifi était morte à ce monde. Sœur Claire d'Assise venait de naître à sa mission. C'était le 19 mars 1212. Et la postérité de cette vierge bénie, nombreuse comme les étoiles du ciel, plus brillante qu'elles par l'éclat surnaturel de la virginité, de la pauvreté, de la sainteté — célèbre cette année le VII^e centenaire d'un événement alors singulier : une fille noble fuyant la nuit la

maison de son père, à l'appel d'un fils de marchand — mais que le temps a révélé sublime : la vocation de Sainte Claire, fille première-née de Saint François, mère d'une famille innombrable de vierges.



L'oraison

nécessaire et facile à tous

PETIT TRAITÉ PRATIQUE

PAR LE R. P. THOMAS GIRARD, O. F. M.

2^o NÉCESSITÉ DE L'ORAISON ?



EXAMINONS d'abord la question au point de vue du religieux et du prêtre.

Tous les saints s'accordent pour proclamer l'oraison nécessaire à l'un comme à l'autre. Saint Bernard, dans son livre *De consideratione* écrivait à son disciple devenu Eugène III, de ne laisser passer aucun jour sans s'y livrer à la méditation des choses éternelles pour entretenir en lui l'esprit de foi. Et notre Séraphique Père Saint François, tout en recommandant à ses frères de combattre

l'oisiveté par le travail, veut qu'ils s'adonnent à ce travail, sans préjudice « de l'esprit d'oraison et de dévotion auquel tout le reste doit être subordonné ». (Règle, chap. v.) Au chapitre x°, il insiste pour que ses religieux soient « sans cesse à prier Dieu d'un cœur pur ». Et en autorisant Saint Antoine de Padoue à professer la théologie dans son Ordre il le met en garde contre l'étude qui irait à éteindre en lui ou en ses disciples « l'esprit de la sainte oraison ». Or il est bien évident que personne ne peut avoir « l'esprit d'oraison » sans faire régulièrement l'oraison. Aussi Saint Philippe de Néri dit-il qu'un religieux sans oraison est un religieux sans raison, et Saint Alphonse, que c'est un religieux passé à l'état de cadavre. S.S. Pie X dans son *Exhortation au clergé*, du 4 août 1908, déclare que le premier et indispensable moyen de sainteté sacerdotale est l'esprit de prière, cette prière perpétuelle si instamment demandée dans l'Evangile et dans les épîtres de Saint Paul. « Et pour l'entretien de cet esprit de prière, ajoute-t-il, il faut que chaque jour, un temps déterminé soit consacré à la méditation des choses éternelles ».

Si toutefois on voulait quand même soutenir que l'oraison n'est pas nécessaire au *salut* comme exercice quotidien ou fréquent consacré exclusivement à converser avec Dieu, on est bien obligé de reconnaître sa nécessité pour une vie sérieusement chrétienne. Voilà pourquoi, selon les maximes du séraphique François, « la grâce de l'oraison doit être l'objet constant des désirs d'un religieux, parce que sans elle il ne peut avancer dans le service de Dieu, ni rien obtenir de sa miséricorde. » Il disait également : « Si le corps doit être en repos pour prendre une nourriture qui un jour sera avec lui la pâture des vers, combien plus l'âme a-t-elle besoin de prendre avec calme et tranquillité l'aliment de vie qui est Dieu, lequel veut bien s'entretenir familièrement avec nous dans l'oraison et la récitation *attentive* de l'office divin. » Et ailleurs : « Dans l'oraison on gagne et on accumule des grâces ; les affections de de notre âme se purifient, et l'union au bien véritable,

unique et suprême s'accomplit avec une force qui va sans cesse grandissant. » Et les disciples du saint Patriarche ne pensent pas autrement que leur Père. « L'oraison, dit le docteur séraphique Saint Bonaventure, est la mère, le principe de toute action surnaturelle ; « l'amour l'allume dans le cœur, la prière la fait rayonner, elle soupire après la félicité des cieux. — c'est elle qui nous donne le goût et la science de la prière ». Un vénérable Frère Mineur mort en 1272, David d'Augsbourg, met l'oraison au-dessus de tout dans la vie spirituelle. « Son principal avantage, dit-il, est de nous faire obtenir du Seigneur plus facilement et plus promptement tout ce que nous désirons. Une courte oraison obtient parfois ce qu'on aurait à peine obtenu par des jeûnes prolongés ou d'autres exercices de piété et de pénitence. Aussi voyons-nous les saints, en toute occasion, dans tous les dangers, quel que soit l'objet de leurs désirs, recourir toujours et avant tout à la prière. Son efficacité s'étend à tout ; l'oraison apaise le courroux du juge, ... obtient le pardon du péché, ... calme la violence de la tentation, ... extirpe les vices de l'âme, ... délivre dans la tribulation, ... introduit dans la familiarité divine, ... nous procure la présence des saints anges, ... obtient les dons du Saint-Esprit, ... les dons de sagesse... de persuasion... de discernement des esprits, ... même des miracles. Et dans l'ordre naturel, la prière donne le beau temps, préserve des fléaux, procure tout ce qui est utile et nécessaire ». Qu'il suffise d'ajouter à ces témoignages de famille, celui du célèbre dominicain Louis de Grenade : « L'un des exercices les plus propres à rendre aisés les commandements de Dieu et de l'Eglise, c'est l'oraison. Et cela, parce qu'elle est un moyen sûr pour obtenir la grâce qui facilite tout bien ».

Concluons par ces paroles de la *Doctrine du Bx Egide* ; « Tout pécheur devrait prier tous les jours sans manquer avec un cœur fervent ; il devrait demander à Dieu avec humilité de lui donner une connaissance parfaite de sa misère et de ses péchés, et aussi de lui montrer les bien-

faits qu'il a reçus et ceux qu'il reçoit de ce Dieu si bon. Mais celui qui ne sait pas prier, comment pourra-t-il connaître Dieu ? Et tous ceux qui veulent se sauver, s'ils sont vraiment intelligents, doivent absolument en venir à diriger tous leurs efforts vers la sainte oraison. »

3° L'ORAISON EST-ELLE VRAIMENT A LA PORTÉE DE TOUS LES FIDÈLES ?

L'oraison, entretien ou conversation avec Dieu, est tout ce qu'il y a de plus facile ; tous les fidèles, même les enfants, pourvu qu'on les ait formés à ce salutaire exercice, peuvent faire cette oraison-là.

Rien de plus fréquent dans le ministère des âmes, lorsqu'on engage les personnes pieuses à faire chaque jour un peu d'oraison, que d'entendre cette réponse : « Mon Père, j'ai essayé souvent de faire oraison ; je n'ai jamais pu réussir. Mon esprit est si léger, si volage qu'à peine me suis-je mis en présence de Dieu, le voilà déjà parti bien loin, pensant à tout, excepté à adorer, à aimer, à remercier Dieu de ses bienfaits. » C'est ici qu'il est nécessaire de distinguer entre oraison et oraison, ou si l'on préfère, entre oraison et méditation. — Ainsi que le fait remarquer le P. Bouchage (*Pratique des vertus*, S. III, ch. XXIV) les âmes qui prétendent ne savoir pas faire oraison s'abusent ; elles veulent dire qu'elles ne savent pas appliquer leur imagination, leur esprit, leurs sens d'après une méthode plus ou moins savante et pénible, mais ce n'est pas en cela que consiste l'oraison... La meilleure méthode est mauvaise dès qu'elle entrave et trouble les opérations de l'âme. » Cette oraison méthodique est plutôt ce que nous appelions, en commençant, la méditation. Et il est certain que la méditation proprement dite qui approfondit une vérité de foi, la considère sous toutes ses faces, en tire des conséquences pour la sanctification de l'âme, n'est pas accessible à tous les esprits. Pour y réussir, il faut savoir mettre de l'ordre dans ses idées, se bien rendre compte de ce qu'un mystère peut

contenir de lumière, d'enseignements, de stimulants pour la pratique de la vertu ; et le bon Dieu n'a pas fait ce don à tous. Rares en effet sont ceux qui pourraient composer de leur propre fonds un livre de méditations, même mise à part toute question de forme plus ou moins littéraire ; tout le monde en conviendra ! Or n'est-ce pas cela qu'en définitive exigent ceux qui demandent aux simples fidèles méditation suivie ?

L'oraison, dans le sens où nous la prenons d'entretien familier avec Dieu, n'est pas si compliquée ni si difficile.

(A suivre.)



Paroles épiscopales

« Ma joie est de savoir qu'il y a encore des âmes aimantes et soumises ; mais combien, hélas ! ne goûteront jamais le bonheur que vous goûtez en ce moment ! *Le Tiers-Ordre a toujours la même mission de la charité qu'il doit exercer plus que jamais*, et je voudrais vous laisser cette devise : « Il n'est plus permis d'être chrétien pour soi tout seul ! »

« L'esprit de Saint François est d'aller chercher les âmes, puis que *le Tiers-Ordre est avant tout un Ordre apostolique...*

« *Je demande à Notre Seigneur de vous bénir, d'augmenter votre armée, et je m'estimerais le plus heureux des évêques si dans chaque paroisse, il y avait des Fraternités organisées ; parce que je sais que la Foi et la Charité domineraient dans mon diocèse.* »

(Aux Tertiaires en pèlerinage à Sainte-Anne d'Auray. — 25 juillet 1909).

MGR GOURAUD,

Évêque de Vannes

JOURNÉE FRANCISCAINE D'ÉPINAL (1)

Le rôle du Tiers-Ordre
dans la pensée de Saint François d'Assise

Son opportunité actuelle

RAPPORT PRÉSENTÉ PAR M. L'ABBÉ PARISET,

CURÉ DOYEN DE BAINS-LES-BAINS

Monseigneur,



C'est la première fois qu'une journée franciscaine permet « à des frères et à des sœurs » de sortir de leur isolement habituel, et de se grouper en une belle famille diocésaine dont Votre Grandeur est le Chef et le Père bien-aimé. En déposant à vos pieds, Monseigneur, l'hommage de notre filiale obéissance et de notre respectueuse gratitude pour le bienfait toujours apprécié de votre présence, de vos encouragements et de votre éloquente parole, nous voulons aussi remercier Monseigneur le Vicaire Général de l'heureuse initiative qui nous a procuré cette imposante réunion, dont le succès sera la meilleure récompense

(1) Le 23 juillet 1911, à Epinal (France) un petit congrès diocésain réunissait un grand nombre de prêtres et l'élite des 1500 tertiaires du diocèse de Saint-Dié, sous la présidence de leur évêque. La REVUE a signalé en son temps cette journée franciscaine, où l'un des nôtres, le bon Père Amé, prit une part applaudie. Nous hommes heureux de pouvoir publier quelques-uns des très intéressants rapports qui ont été lus durant cette journée par des prêtres distingués et des tertiaires d'élite. La vérité est souvent plus saisissante sur des lèvres moins familières.

V. M.

d'un zèle inlassable à propager le Tiers-Ordre dans le diocèse.

Chargé de vous présenter un rapport général sur le Troisième Ordre fondé par le Patriarche d'Assise je vous rappellerai brièvement ; 1° le rôle du Tiers-Ordre dans la pensée de Saint François, 2° son opportunité au XIII^e et au XX^e siècles, tant au point de vue individuel qu'au point de vue social.

I

ROLE DU TIERS ORDRE DANS LA PENSÉE

DE SAINT-FRANÇOIS

Le XIII^e siècle touchait à sa fin, quand vint au monde cet homme de prodige, suscité par la miséricorde divine, afin d'opposer une digue aux maux sans nombre dont l'Eglise était affligée. L'hérésie avait envahi les plus belles provinces de la chrétienté ; les Albigeois parcouraient le midi de la France et jetaient partout la consternation et le deuil ; l'Italie était déchirée par des guerres civiles ; des factions séditeuses divisaient les villes et les bourgades ; le principe d'autorité était méconnu : on ne voyait partout que désordre et anarchie !

« Au milieu de tant de calamités, la foi se refroidissait au sein des peuples chrétiens. La pratique des sacrements était abandonnée, la plupart des hommes, asservis aux choses temporelles, ou convoitaient avec frénésie les honneurs et les richesses, ou vivaient dans le luxe et les plaisirs. »

C'est dans ce siècle que parut François. Avec une constance et une simplicité admirables, il entreprit par ses paroles et par ses actes de placer sous les yeux du monde vieillissant, « l'image accomplie de la perfection chrétienne. » Et tel fut l'ascendant de sa vertu que partout où il allait, un immense concours de peuple e e suivait. Il avait déjà fondé le premier et le second Ordres pour es religieux des deux sexes qui s'étaient engagés à la pratique des trois vœux solennels. Comprenant qu'une vie aussi haute que celle qu'il demandait aux frères, ne saurait être le fait de tout le monde, le Saint résolut de créer une nouvelle et très vaste association d'hommes et de femmes qui, unis entre eux et se reliant au premier

Ordre, trouveraient sans sortir du monde ni renoncer au mariage, le moyen de concilier les nécessités de leur état et leur désir de la perfection. L'établissement de ce troisième Ordre remonte à l'année 1221. Par la création des Frères Mineurs, Saint François avait tiré du désert les phalanges monastiques et les avait armées du glaive de la parole divine ; par la création de l'Ordre de la Pénitence, il introduisit la vie religieuse jusqu'au sein du foyer domestique et au chevet du lit nuptial. Le monde se peupla de jeunes filles, de veuves, de gens mariés, d'hommes de tout état qui portaient publiquement les insignes d'un ordre religieux et s'astreignaient à ses pratiques dans le secret de leurs maisons.

Voici quelles étaient les principales obligations de la règle, approuvée en 1289 par Nicolas VI : Obéir aux commandements de Dieu et de l'Eglise, s'abstenir des dissensions factieuses, ne rien détourner du bien d'autrui, ne pas prêter de serments solennels, ne prendre les armes que pour la défense de la religion et de la patrie, garder la frugalité dans la nourriture, la simplicité dans le vêtement, fuir le luxe, s'abstenir des séductions dangereuses et des plaisirs coupables, réciter tous les jours les heures canoniales ou 58 *Pater, Ave, Gloria Patri* ; pratiquer l'abstinence quatre jours par semaine, jeûner tous les vendredis de l'année, tous les jours de la Saint-Martin à Noël et de la Quinquagésime à Pâques ; enfin payer une cotisation qui alimentait une caisse centrale. — Aujourd'hui, la règle primitive a été considérablement adoucie par Léon XIII qui a voulu rendre le Tiers Ordre accessible à tous les chrétiens : l'Office se compose de 12 *Pater, Ave et Gloria Patri*, et les jeûnes d'obligation sont réduits à deux, consacrés par un ancien usage : « la veille de l'Immaculée-Conception et la veille de la fête de Saint François. »

Eh bien ! malgré la multiplicité de ces jeûnes et de ces abstinences qui effraieraient nos meilleurs chrétiens du xx^e siècle, le Tiers-Ordre se répandit avec une rapidité extrême et 50 ans ne s'étaient pas écoulés depuis sa fondation que la chrétienté avait changé de face. — « Le détachement, la chasteté, l'amour divin » reflourissaient comme aux temps apostoliques, et avec les Lucie, les Ferdinand de Castille, les Louis de France, avec les Viridiane, les Humiliane, les Elisabeth de Hongrie, s'épanouissaient « dans le palais du riche comme dans la cabane du pauvre, dans l'atelier de l'ouvrier comme au comptoir du négociant, dans la rue

« et sur la place publique comme dans l'intérieur du foyer domestique. » Jamais le monde n'avait entendu parler d'une semblable conception si contraire aux sentiments du monde. Et loin de le révolter par son opposition aux *trois concupiscences*, la règle du Tiers Ordre le subjuga et le succès dépassa toute espérance. On eût dit que les esprits et les cœurs l'attendaient, tant les foules mirent d'ardeur à se précipiter vers elle. La nouvelle association avait pris une telle extension que l'empereur d'Allemagne Frédéric II, épouvanté de son développement autant qu'émerveillé, s'écriait : « *Il n'y a plus personne au monde qui n'entre dans le Tiers-Ordre de Saint François . .* »

Comment expliquer cette diffusion qui tient du prodige ? Nous pouvons assigner deux causes : 1° *l'influence de la sainteté du fondateur* ; 2° *les précieux avantages* qu'offrait le Tiers-Ordre à ceux qui s'y enrôlaient.

Tout d'abord le nom et la réputation de François d'Assise furent un attrait irrésistible. Les populations ne voyaient que lui, on ne savait comment le louer assez, tous proclamaient que c'était un saint, plus que cela, *le saint donné par Dieu à cette époque*.

Aussi tout le monde ambitionna-t-il l'honneur de devenir membre de sa famille, lorsque, grâce au Tiers-Ordre, cet honneur eut été mis à la portée de tous.

Après sa mort qui suivit bientôt, l'empressement au lieu de tomber, s'accrut encore. Comme il fut canonisé tout de suite par l'opinion publique et avant deux ans par le Saint-Siège, les bons chrétiens se montrèrent jaloux de se placer sous son patronage.

En outre, le Tiers-Ordre renfermait de grands avantages spirituels et temporels au profit de ses membres et de la société. Il se présentait comme un ordre *approuvé*, par conséquent comme une *école de piété et de progrès moral* ; l'esprit même de Notre-Seigneur descendu en François comme en un vase d'élection, se propageait jusqu'aux extrémités du monde. « Ce fut cet esprit qui groupa les Tertiaires, et qui, après les avoir groupés, les emporta d'un élan puissant à une hauteur où les individus, laissés à eux-mêmes, n'auraient probablement jamais atteint. Quelle révélation de Dieu fut faite aux âmes ! Quelle estime des dons divins ! Quelle joie de recevoir ces dons et d'en être comblé ! Un souffle heureux passa sur le monde. Bien des chambres devinrent des cellules, et bien des mai-

sons des Thébaïdes. Ajoutez les réunions de chaque mois et la nouveauté très douce et très agréable d'être et d'habiter ensemble comme des frères. On se *connaissait*, on *s'aidait*, on *s'aimait*.

L'association est un besoin profond du cœur de l'homme. Les Tertiaires se sentaient associés, et associés pour la conquête de ce qu'il y a de plus grand au ciel et sur la terre. Et la meilleure preuve que le Tiers-Ordre fut une école de perfection, c'est la moisson de Saints qu'il a produite. Au XIII^e siècle seulement, on compte 14 Tertiaires qui ont été canonisés ou béatifiés par l'Eglise.

(A suivre.)



Paroles épiscopales

« La création partout de Fraternités du Tiers-Ordre, est le vœu de l'Eglise, manifesté notamment par Pie IX, par Léon XIII et récemment par Pie X.

« A l'ombre de ces autorités souveraines nous déclarons que c'est l'un de nos vœux les plus chers. *Nous connaissons de longue date les avantages inappréciables du Tiers-Ordre* ; nous aimons à nous souvenir des Fraternités que nous eûmes l'honneur de diriger durant notre ministère paroissial, et nous devons à la vérité d'affirmer que nulle part nous n'avons rencontré de meilleurs modèles de vie chrétienne, ni de plus dévoués auxiliaires de l'action pastorale. Nous conseillons fortement à nos chers curés d'en faire l'expérience ; elle est devenue facile par les adoucissements apportés à la Règle ; et à tous ceux qui la tenteront nous osons promettre un accroissement inespéré de pratiques religieuses dans leurs paroisses. »

MGR TOUZET,

Evêque d'Aire

(Lettre à M. l'Abbé Delassus).



LES ANCIENS RÉCOLLETS

LE PÈRE GABRIEL DE LA RIBOURDE

COMMISSAIRE PROVINCIAL

Suite

LE 23 octobre 1670, par conséquent peu après l'arrivée des Récollets, Chartier de Lotbinière leur remit généreusement la part qu'il possédait de leur terrain, par acte passé devant le notaire Rageot. (1) Sur ce terrain les Récollets bâtirent leur abri provisoire, dont nous avons parlé.

Fallait-il se contenter de cela ? Oui, dans le cas où il eût fallu, pour recouvrer le reste, recourir à des moyens autres que la douceur et ainsi troubler la paix. Le Père Germain Allart avait à ce sujet clairement manifesté l'intention des Récollets. « Il nous a assuré, écrit la Vénérable Mère de l'Incarnation à son fils, que pour le bien de la paix ils lais-

(1) Cet acte n'a pas été retrouvé dans les minutes de ce notaire, au greffe de Québec. Nous aurions aimé connaître les considérants qui déterminèrent Chartier de Lotbinière à faire cette cession. Il est fait mention de cet acte dans le titre de propriété délivré par Frontenac aux Récollets.

seront les terres aux particuliers qui les possèdent. » (1) Le Père de la Ribourde ne s'éloigna point de cette direction. Mais il ne lui était pas interdit de s'entendre avec les parties en cause et d'essayer par des négociations pacifiques de faire rendre à sa famille religieuse les terres qui lui avaient été concédées autrefois. C'est ce qu'il entreprit et avec succès.

Le Père de la Ribourde devait, pour réussir à recouvrer l'ancien terrain des Récollets, négocier avec les héritiers du sieur de Repentigny et des Religieuses de l'Hôtel-Dieu. Celles-ci dès le début se montrèrent très bienveillantes pour les enfants de Saint François et leur rendirent des services que le commissaire des Récollets voulut récompenser dignement, ce qui devait à la fois rendre encore plus faciles les négociations. Il demanda et obtint pour l'Hôtel-Dieu des lettres d'affiliation à l'Ordre franciscain.

La Mère Françoise Juchereau de Saint-Ignace dans son *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*, (2) rapporte ainsi cette faveur : « Ils (les Récollets) étaient fort bien venus dans notre maison, et la Mère Marie-Renée de la Nativité, notre Supérieure, avait une grande estime pour eux, particulièrement pour le Père Gabriel de la Ribourde, leur premier Commissaire ; c'était un très saint homme, qui, en reconnaissance de toutes les charités que nous leur faisons, nous obtint de leur Provincial, nommé le Père Germain Allart, des lettres de filiation du 20 mai 1617, pour notre Communauté, à perpétuité, par laquelle il nous donne pleine et entière participation à toutes les grâces, faveurs et indulgences à eux concédées, comme à toutes les bonnes œuvres, messes, communions, offices, prières, jeûnes, mortifications, prédications, confessions et autres biens spirituels qu'il plaira à la divine grâce d'opérer, tant en commun qu'en particulier, de tous les religieux et religieuses de leur Ordre. »

(1) Lettres, éd. Richaudeau, vol. II^e p. 443.

(2) P. 204

Une telle faveur était bien propre à aplanir les difficultés s'il s'en présentait entre les deux communautés. L'année suivante une nouvelle occasion permit au Père de la Ribourde de manifester encore sa bienveillance envers les Hospitalières de Québec, et son amour de la paix. Les Religieuses de l'Hôtel-Dieu voulaient acquérir la propriété du sieur de Repentigny ; mais les Récollets n'allaient-ils pas faire valoir leurs droits sur ces terres ? C'est ce qu'elles voulurent savoir avant que de rien entreprendre. En réponse, le Père de la Ribourde leur adressa le document suivant, signé de tous les Récollets de la communauté de Notre-Dame-des Anges. Nous le reproduisons en entier, avec son orthographe particulière ; c'est une pièce encore inédite et qui sera bien à sa place dans cette biographie. (1)

« Nous ayant été représenté par les religieuses hospitalières de Québec qu'elles estoient sur le point d'achepter les terres de Mess. de Repentigny qui joignent les nôtres et qu'ayant entendu dire que nous aurions quelques prétentions sur les dites terres elles n'auraient voulu faire le dit achat qu'au préalable elles ne fussent esclaircies de nos dites prétentions au regard des sus dites terres ; C'est pourquoy :

Nous soubsignés supérieur des frères mineurs Récollets du couvent de nostre dame des Anges le (sic) Québec, et Religieux de la dite communauté estant assemblez capitulairement certifions aux Religieuses hospitalières du dit Québec et à qui il appartiendra que le vingt-septiesme de septembre une heure après midy de l'année mil six cent septante et deux toute nostre communaute estant assemblée capitulairement d'une commune voix avons reconnu ne prétendre ny maintenant ny à l'avenir aucun droit sur les terres qu'elles acheptent de Messieurs de Repentigny suivant et conformément à l'alignement qui à esté tiré etaux

(1) Ce document est aux archives du Séminaire de Québec. Nos plus sincères remerciements à Mr l'abbé Amédée Gosselin qui a bien voulu nous en délivrer une copie.

bornes qui ont esté plantées par le sieur dubuisson Arpen-
 teur juré du commun consentement des dits sieurs de
 Repentigny et de nous voulant que l'achapt des dittes terres
 fait par les dittes Religieuses ait son plein et entier effect
 sans qu'elles puissent estre en aucune manière recherchées
 par nous, ny par nos successeurs au regard des dittes terres.
 En foy de quoy nous avons tous signé la présente déclara-
 tion et renontiation en nostre dit couvent de Québec le
 jour et an que dessus.

- f. Gabriel de Laribourde
 Supérieur des Récollets
- f. Claude Moireau ptre, Récolect.
- f. Simple Landon Ptre. Récolect.
- f. Estienne Foulger Ptre. R.
- f. Leonard duchesne Prestre. R.
- f. Anselme Bardon.
- f. Inocent des marrescq (sic)

Extrait des Archives du Séminaire de Québec. Pour
 copie conforme, [signé : A. E. GOSSELIN, ptre, archiviste.
 11 déc. 1911.

F. ODORIC-M., O. F. M.

(A suivre.)



L'ÉGLISE romaine est la mère de toutes les églises, et la maîtresse
 de tous les ordres religieux. Que sa verge puissante frappe les
 méchants, et que les enfants de Dieu jouissent partout d'une liberté
 parfaite et arrivent ainsi à la plénitude du salut.

Saint François. — Conf. Monast. xx.



LE BAPTÊME DE S. FRANÇOIS

LAS ! Messer Pier Bernardone ! Vous voilà debout de grand matin ! Déjà prêt à partir alors que la plupart de nos compagnons de route, insensibles aux invités de ce beau jour paraissent encore sur les bons lits de notre hôte !



— Ah ! signor ! si vous connaissiez les nouvelles qui m'attendaient hier à l'hôtellerie, vous comprendriez ma hâte !

— Oui nous avons remarqué que la lecture de certaine missive vous a causé une grande joie. Ah ! ah ! compère ; quelque bonne aubaine ! Un mariage dans quelque noble famille aura permis à vos commis de vendre vos étoffes précieuses, vos velours et vos brocarts ... et il vous disent de vous hâter, si vous ne voulez que la pratique déserte votre boutique vide ...

— Mieux que cela, signor ! Je suis père ! j'ai un fils ! Dans les premiers jours de septembre, ma jeune épouse m'a donné un enfant, un enfant prodigieux, s'il faut en tout croire ce que m'en dit le message ...

— Oh ! je vous comprends ! Messer Pier ! Je ne suis pas si vieux que je ne me souvienne des émotions de ma première paternité. Je rentrais de voyage ; ma vieille nourrice m'attendait au seuil de la maison ; ce fut son premier mot. Et moi je n'y pouvais pas croire, je montai l'escalier en deux bonds ; et je me répétais : un garçon, un garçon, sans savoir ce que je disais. Ce fut lorsque je le vis sommeillant sur sa couchette que j'eus la plus grande joie de ma vie ...

— Et si vous savi-z tout ce qu'on me dit, de lui, Signor Paolo ! Un nouveau Jean Baptiste : Que pensez-vous que deviendra cet enfant... voilà ce qu'on répète autour de son berceau... Oh ! que j'ai hâte !...

— Mais vous ne pouvez partir seul, cher ami, si grande que soit votre hâte. Quatre jours seulement nous séparent d'Assise ! De combien nous devancerez-vous ? D'une demi-journée ? Cela vaut-il la peine de vous exposer, vous, votre vie, vos valets, votre marchandise, pour une demi-journée d'avance ? Vous savez que les montagnes sont pleines de bandits ; vous savez que nous avons eu mille peines à nous garder tous sains et saufs jusqu'ici. Votre bonne Pica ne vous permettrait pas cette imprudence...

— Que ces dormeurs sont impertinents ! La veillée n'est jamais assez longue pour eux ; et le matin, impossible de partir ! Aujourd'hui, demain, après-demain ce sera la même chose ! Nous n'arrivons jamais.

— Patience, patience, Pier ! Tous n'ont pas reçu comme vous la plus heureuse et flatteuse nouvelle qu'un homme puisse recevoir. Hier matin, jusqu'à quelle heure avez-vous dormi ? ne vous est-il pas arrivé, depuis deux mois que nous avons quitté la Provence, de vous faire attendre, un matin ou l'autre ?

— C'est vrai, c'est vrai ! mais je n'étais pas père, ou plutôt je ne savais pas que je le fusse ! Croiriez vous que je suis plus fier que si l'on m'avait élu empereur et même pape !

— Oh ! facilement !

— Un enfant merveilleux !

— Comme tous les enfants !

— Vous riez ! Mais son berceau fut entouré de miracles !

— De miracles ! Pier Beradone, l'amour paternel vous entraîne.

— Non ! non ! D'abord vous connaissez Pica ma femme, puisque c'est vous qui me l'avez fait épouser à votre avant-dernier voyage de Provence. N'est-elle point digne d'un enfant de bénédiction !

— Oh si ! la chère femme, si pieuse, si dévote en ses oraisons, si charitable au pauvre monde ! mais encore cela ne suffit pas.

— Eh bien, écoutez ! Depuis plusieurs jours elle était dans les douleurs et la délivrance ne venait pas. Un pèlerin inconnu, qui demanda l'aumône, affirma que son enfant ne verrait le jour que dans une étable, sur la paille, comme notre béni Sauveur. Conseil

étrange mais qui fut suivi, et l'enfant naquit heureusement ! Et voilà qu'aussitôt Benino...

— Qui ça ! le simple d'esprit qui mendie à Saint Georges ?

— Précisément ! Il quitta sa place et parcourut la ville en criant : PAIX ET BIEN ! PA X ET BIEN !...

— Quel présage tirer des actions d'un fou ?...

— Eoutez encore. Dans le même temps, des bergers qui paissaient leurs troupeaux dans la plaine, aux environs de Santa Maria degl'Angeli, en'endirent dans le sanctuaire d'invisibles chanteurs qui redisaient le cantique : Gloire à Dieu et paix aux hommes !

— De tout temps les anges ont chanté à la Pontioncule ! cela je le crois. Mais est-ce bien pour votre fils ?...

— Par deux fois, un inconnu vêtu en pèlerin s'est approché de lui, louant Dieu à son sujet. Une première fois, alors qu'on le portait au baptistère, cet homme se présenta pour le tenir sur les fonts au nom du Seigneur. Son air de dignité, sa contenance modeste en imposant à tous, le parain choisi lui céda la place avec déférence.

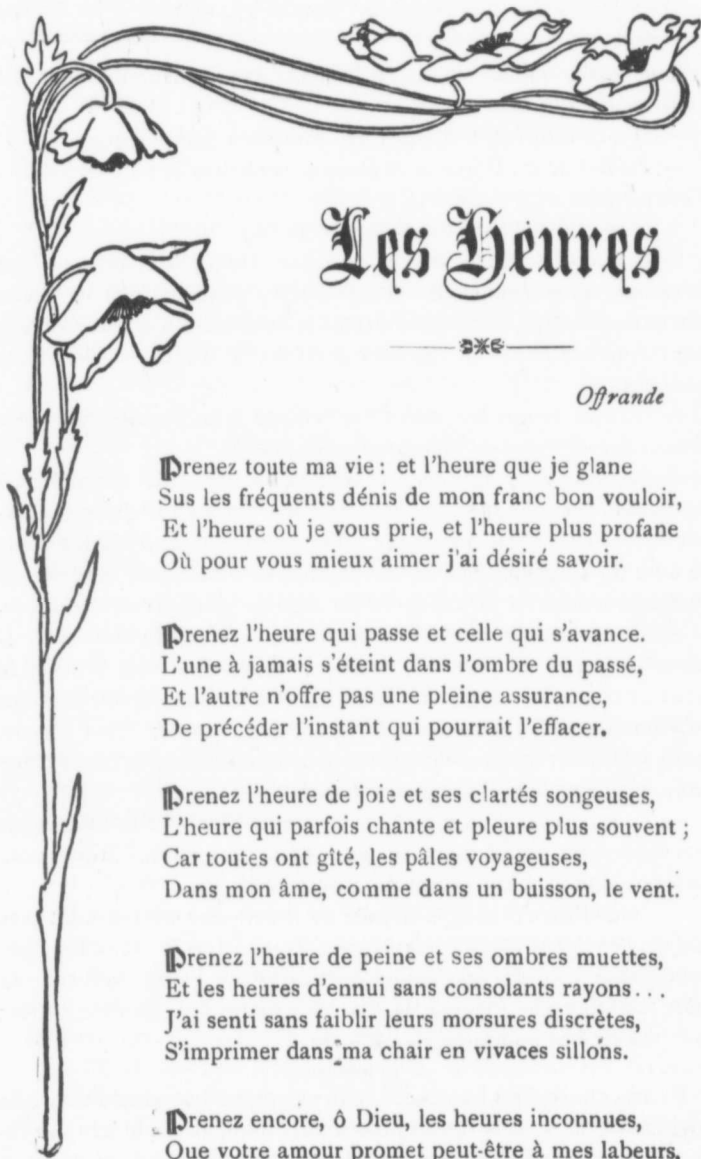
— La cérémonie faite, il disparut sans qu'on sût comment. Il revint après peu de jours à la maison, demanda à voir l'enfant, le reçut dans ses bras avec une tendresse mêlée de respect, annonça qu'il serait grand devant Dieu et devant les hommes. Puis l'ayant remis à sa nourrice avec maintes recommandations, il le bénit d'une croix sur l'épaule et de nouveau disparut.

— Tout cela est bien merveilleux, messer Pier ! et je comprends que vous soyez doublement anxieux d'être chez vous. Et quel nom lui a-t-on donné, à cet enfant de miracle.

— Dame Pica a pensé que le nom du Précurseur conviendrait avec tant de prodiges. Elle l'a fait appeler Jean. Mais je veux lui donner un nom nouveau qu'il puisse enrichir d'une gloire nouvelle. Sa mère est française ; j'aime la France comme une seconde patrie : mon fils aîné se nommera FRANÇOIS !

FAITES choix d'un bon confesseur qui prenne à cœur l'affaire de votre salut. Si vous aviez un procès important, vous chercheriez l'avocat le plus expérimenté ; et pour gagner ce grand procès dont votre éternité est l'enjeu, vous ne vous mettriez pas en peine !

Saint Léonard de Port-Maurice.



Les Heures

Offrande

Prenez toute ma vie : et l'heure que je glane
Sus les fréquents dénis de mon franc bon vouloir,
Et l'heure où je vous prie, et l'heure plus profane
Où pour vous mieux aimer j'ai désiré savoir.

Prenez l'heure qui passe et celle qui s'avance.
L'une à jamais s'éteint dans l'ombre du passé,
Et l'autre n'offre pas une pleine assurance,
De précéder l'instant qui pourrait l'effacer.

Prenez l'heure de joie et ses clartés songeuses,
L'heure qui parfois chante et pleure plus souvent ;
Car toutes ont gité, les pâles voyageuses,
Dans mon âme, comme dans un buisson, le vent.

Prenez l'heure de peine et ses ombres muettes,
Et les heures d'ennui sans consolants rayons . . .
J'ai senti sans faiblir leurs morsures discrètes,
S'imprimer dans ma chair en vivaces sillons.

Prenez encore, ô Dieu, les heures inconnues,
Que votre amour promet peut-être à mes labeurs,
Ces heures d'avenir, naïves ingénues,
Et qui croient malgré tout à de prochains bonheurs.

Qu'elles montent vers vous, douces, pures et belles,
Comme de b'anches sœurs se tenant par la main ;
Et formez, ô Seigneur, de ces heures mortelles,
L'heure sans fin promise à votre élu, demain.

G. N.



Aux étudiants

En tête des œuvres qui assureront votre persévérance, je mets particulièrement les associations de piété, et je ne crois pas me tromper en dirigeant votre choix vers le Tiers-Ordre de Saint-François qui est tout simplement l'institut monastique pénétrant dans le siècle avec sa puissance d'association, son cortège de grâces, de pratiques religieuses et de mérites pour le ciel.

C'est la communion des saints débordant du cloître dans le monde. Les âges chrétiens l'ont compris et s'en sont bien trouvés. Ce qu'on ne sait pas assez, ce que l'histoire démontrerait sans peine, est que le Tiers-Ordre a fait la chrétienté du moyen-âge, telle qu'elle a fleuri du XIII^e au XVI^e siècle. Son vaste réseau enveloppait toute la catholicité ; on ne saurait dire ni le nom ni le nombre de ceux et de celles qui s'inscrivirent alors sur le livre de vie. Les plus grands noms de la terre à côté des plus petits, c'était bien la confraternité universelle, et Grégoire IX, bon juge de leurs services rendus au peuple de Dieu, les appelait : « les Machabées de la nouvelle alliance. » De nos jours le Souverain Pontife Léon XIII a pressé les fidèles de réformer les cadres et de grossir les rangs de cette milice de la prière, de la pénitence et de l'apostolat, à laquelle il a adressé le 20 avril 1884 le pressant ordre du jour qui s'appelle l'encyclique *Humanum genus*. Le Saint-Père en attend le salut de son peuple. Ne voulez-vous pas y travailler en y travaillant au vôtre ? Ne voulez-vous pas vous enrôler dans une chevalerie qui porte un blason si glorieux ?

Mgr BAUNARD.

Recteur des Facultés de Lille.



Chronique franciscaine

A TRAVERS LE MONDE

Archevêque capucin

LE R. P. Pie de Langogne, Capucin de la Province de Lyon, consultant de diverses Congrégations romaines, vient d'être nommé archevêque titulaire de Corinthe. L'Ordre des Capucins possèdera ainsi de nouveau à Rome un de ses membres honoré du caractère épiscopal. Mgr Nardi, postulateur des causes de béatification et de canonisation de son Ordre, qui habitait la maison généralice est décédé, en effet, récemment. Le R. P. Pie de Langogne a repris avec, e titre d'archevêque, son nom patonymique et s'appellera désormais Mgr Pierre-Blaise Sabadel.

S. S. Pie X a tenu à donner elle-même la consécration épiscopale à l'éminent religieux dont le dévouement et la vénération lui sont bien connus

Un peintre

LES journaux anglais parlent avec admiration d'une peinture dont l'auteur est un jeune franciscain le P. Ephrem Hickey. C'est une "Cène" destinée au couvent de Chilwort; son harmonieuse conception et la vivacité des expressions en feraient un véritable chef-d'œuvre.

Il n'y a que huit ans que le Provincial du jeune religieux découvrant en lui des aptitudes exceptionnelles pour la peinture, l'envoya étudier les beaux-arts à Munich, Bavière.

Un poète

EN décembre, à Barcelone, mourait un écrivain dont la renommée est grande parmi les Espagnols et les Catalans. Maragall est célèbre par ses *Visions et Chants*, par ses *Cantiques spirituels*, par ses études de paléologie et de critique littéraire.

Non seulement il est mort dans les sentiments de la vraie foi, mais il a demandé à être enseveli dans la bure franciscaine. *El Eco franciscano*

auquel nous empruntons cette information, rappelle à ce sujet que Maragall suivit en cela l'exemple de ses maîtres et émules, les poètes Verdaguier, Teodoro Llorente, et plus loin Lope de Véga, Cervantès et autres.

Importante publication

DAN franciscain Irlandais, le P. Bonaventure Fitzmaurice, gardien du couvent de Waterford, commence à publier une collection de documents, fruit de près de vingt ans de recherches. Cette œuvre considérable, concernant l'histoire des Franciscains en Irlande "COLLECTANEA HIBERNO — MINORITICA" sera publiée à Londres sous les auspices de la *British Society of Franciscan studies*.

Conférence applaudie

DAN autre Frère Mineur Irlandais, dont la réputation est depuis longtemps établie parmi les amateurs des choses franciscaines, le R. P. Pascal Robinson, a donné à l'Université de Cork, en présence du doyen, des maîtres et d'une assistance considérable d'étudiants, une conférence dont l'intérêt fit oublier la longueur, sur le *caractère et l'influence de Saint François*. Le conférencier fut vivement applaudi.

Le P. Leo Heinrichs

DANS l'église Sainte-Elisabeth de Denver, Colorado, où il fut assassiné tandis qu'il distribuait la sainte Communion, une plaque commémorative rappellera désormais la mémoire du P. Leo Heinrichs. C'est une table de bronze, haute de six pieds et large de 2½, de style assort à celui de l'église, portant en relief le portrait du saint religieux, une inscription relatant sa mort et le passage de la 1ère Epître aux Corinthiens XI. 23 sq., concernant l'institution de la sainte Eucharistie.

L'érection de ce monument a été faite le 19 novembre, fête patronale de l'église et a été l'occasion d'une imposante cérémonie.

Nouvelle publication

DE HÉRAUT DU GRAND ROI, L'ARALDO, tel est le titre fier et familial sous lequel se publie depuis le 1er janvier un nouveau périodique franciscain, organe des Tertiaires de la province de Venise. Béni par Son Eminence le Cardinal Cavallari, Patriarche de Venise, l'*Araldo* s'adresse de préférence aux humbles auxquels il veut faire trouver le

salut et le bonheur par les Institutions franciscaines. Son titre est ins-
 : de la parole de Saint François : " Je suis le Héraut du grand Roi ! "

Démonstration franciscaine

À l'occasion du VII^e centenaire de la fondation de l'Ordre de Sainte Claire, Mgr Villard, évêque d'Autun a projeté d'attirer à Paray-le-Monial les 10, 11 et 12 Août un grand pèlerinage franciscain. Paray possède un monastère de Clarisses ; Paray est le sanctuaire où Notre-Seigneur se révéla à la B^{se} Marguerite-Marie, et lui révéla Saint François à la fois comme modèle et comme guide dans la dévotion à son divin Cœur ; Paray enfin est un foyer de vie pour les tertiaires qui y sont venus plusieurs fois déjà à des congrès fameux et féconds. Nulle doute que cette démonstration que Mgr. Villard désire grandiose, ne soit digne de son objet. (1)

CANADA

Dans nos couvents

L'ÉLEVATION du T. R. P. Colombar à la charge de Définitiveur général et son départ pour Rome nécessitaient l'élection de nouveaux supérieurs. Choisi par décret du Révérendissime Père Général comme Vicaire Provincial pour la France et le Canada, le T. R. P. Ange-Marie fut remplacé à la paroisse Saint-François-Solano (Parc Lassalle), par le bon Père Amé. Ce fut un bonheur pour les Fraternités de Saint Antoine de retrouver leur si dévoué Père, malgré les regrets qu'avait déjà su mériter son successeur temporaire. Le R. P. Célestin-Joseph, directeur du Collège séraphique, vint prendre la tête de la communauté montréalaise.

Le saint jour de l'Épiphanie fut choisi pour l'installation officielle du nouveau Provincial. Elle eut lieu à l'issue de la messe célébrée solennellement par l'élu, et s'accomplit selon les imposantes prescriptions du rituel franciscain, à la grande émotion et édification de tous les assistants et des fidèles habitués de notre église conventuelle. La *Revue* doit toutes ses félicitations et ses vœux au T. R. P. Ange qui l'a dirigée autrefois, et qui lui continuera certainement sa sympathique protection.

(1) Pour les renseignements on peut s'adresser à M. Bonaventure Cordonnier
 11 Place de l'Hôtel-de-Ville, Châlon-sur-Saône.

Visites Canoniques

DIOCÈSE DES TROIS-RIVIÈRES. Durant le mois de janvier, le R. P. Joachim-Joseph O. F. M. a donné les exercices de la sainte visite dans plusieurs paroisses. Partout il a trouvé de la bonne volonté, et une louable observance de la Sainte Règle ; partout aussi il a attiré l'attention et réveillé le zèle de tous à l'égard de la Tempérance, démontrant que l'intempérance est incompatible à toute vertu.

Le Tertiaire doit être le modèle des tempérants et le champion de la sainte cause de la Croix.

Quelques détails :

A SAINT-MAURICE, malgré une tempête furieuse, 76 personnes se présentaient le jour de la clôture pour prendre le saint habit. Une quarantaine d'autres qui n'avaient pu braver l'intempérie le reçurent le dimanche suivant.

A LA BAIE SHAWENIGAN, également belle prise d'habit d'environ 40 personnes ; mais SAINT-PAULIN fit mieux encore. La sainte visite se termina par une splendide démonstration : outre une douzaine de professions, il y eut 141 vêtements, soit 57 hommes et jeunes gens, et 84 dames ou jeunes filles.

SAINT-AGAPIT DE BEAURIVAGE. Les ferventes fraternités de cette paroisse ont bénéficié des grâces de la Sainte Visite à l'occasion de Noël. Le R. P. JOUCHIN en fit le prédicateur. 16 Vêtements et 42 Professions.

Les élections ont ainsi constitué les discrétaires.

POUR LES FRÈRES : Supérieur : M. Aubert Gingras. Assistant : M. Honoré Côté. Maître des novices : M. Alfred Paquet. Secrétaire : M. Jos. B. Baron. Trésorier : M. J. Evang. Desrochers. Discrets : MM. Ferd. E. Bergeron, Jos. Dutil.

POUR LES SŒURS : Supérieure : Mde Aubert Gingras. Assistante : Mde Ls Bergeron. Maîtresse des novices : Mde Alfred Paquet. Secrétaire : Mde Jos. Baron. Trésorière : Mde Evang. Desrochers. Discrètes : Mdes Honoré Méthot, Jos. Verrette, Ferd. Rousseau, Edouard. E. Bergeron.

ETATS-UNIS

FALL-RIVER. MASS. La visite des fraternités canadiennes des Etats-Unis est toujours pour ceux qui en sont chargés une source de consolations, à cause du nombre et de la ferveur des Tertiaires.

Durant le mois de janvier, du 7 au 14 et du 14 au 21, le R. P. Valentin a successivement visité les Fraternités de la paroisse Sainte-Anne et celles de la paroisse Saint-Roch.

Les Fraternités de SAINTE ANNE font grand honneur aux R. R. P. P.

Dominicains chargés de desservir cette importante paroisse. Aussi leur zèle est couronné du seul succès que puissent briguer des âmes sacerdotales. Non seulement les Tertiaires franciscains forment le groupement paroissial de beaucoup le plus important par le nombre : 611 tertiaires dont environ 120 hommes — mais ils sont les piliers des autres œuvres paroissiales. Le mérite de ce beau nombre et de cette excellente formation revient en majeure partie au Révérend et dévoué P. Jacquemet que des nécessités particulières viennent d'éloigner de son œuvre au grand regret de tous les tertiaires et aux nôtres. Qu'il reçoive ici l'hommage de la reconnaissance du III^e et du I^{er} Ordres avec l'assurance que notre souvenir lui restera dévoué auprès de Dieu. D'ailleurs entre les mains du R. P. Dion qui lui succède, l'œuvre ne fera que s'accroître pour le salut des âmes et le bien de la paroisse.

La retraite qui accompagna la sainte visite fut bien suivie non seulement des tertiaires franciscains de la paroisse et de quelques autres des paroisses voisines, d'un certain nombre de tertiaires dominicains, mais aussi de beaucoup d'autres personnes ; une trentaine de ces dernières reçurent le saint habit à la cérémonie de clôture.

Moins nombreuses sont les Fraternités de la paroisse SAINT-ROCH, mais bien généreuses. Elles forment vraiment le *petit troupeau* auquel Notre-Seigneur promet son royaume.

La cérémonie de clôture fut signalée par une belle profession : 17 frères et 41 sœurs. Dix dames ou dix demoiselles et trois jeunes hommes revêtirent le saint habit.

Une grande joie fut faite par le P. Prédicateur aux enfants de la paroisse. Leur jeune âge empêchant un certain nombre de postulants d'entrer dans le Tiers-Ordre, le Père parla de l'Archiconfrérie du Cordon Séraphique. Quatre-vingt treize enfants ayant fait leur première communion se présentèrent et furent ainsi affiliés à la famille franciscaine ; pour prendre soin de cette belle pépinière de tertiaires futurs, aux élections qui suivirent une sous-maîtresse des novices fut choisie pour s'occuper des cordigères.

Les Discrétoires ont été constitués comme il suit :

Pour les FRÈRES : Supérieur : M. Alphonse Guimond. Maître des novices : M. Ferdinand Francœur. Secrétaire : M. Jos. Drapeau. Discréts : MM. Francis Courville et Omer Nadeau.

Pour les SŒURS : Supérieure : Mde Hubert Fontaine Assistante : Mde Napoléon Chaignon. Maîtresse des novices : Mlle Marie Drapeau. Sous-maîtresse chargée des cordigères : Mlle Amanda Leclerc. Secrétaire : Mde Jules Bérubé. Trésorière : Mlle Victoria Audet. Discrètes : Mlles Dr Lungevin, Alp. Bernier, Emile Levesque, Ambroise Choquette Mlle Clarina Désislets. Infirmière : Mde M. Gamelin.

FIGURES FRANCISCAINES

UN SOLDAT TERTIAIRE

Le général Geslin de Bourgogne

en religion Fr. Yves.



Le 27 mars 1910, mourait à Saint-Brieuc celui que le Général de Gallifet avait surnommé le Premier Cavalier de France. C'était un vaillant soldat et un chrétien vaillant. Bien qu'il eût demandé qu'on s'abstint de tout discours officiel, M. de la Villerabel, archidiaque délégué aux obsèques par Mgr l'évêque de Saint-Brieuc, prononça un éloge funèbre qui n'était pas, dit l'orateur, un discours officiel, mais un adieu chrétien. Voici d'après la *Revue Franciscaine*, en quels termes fut fait cet éloge :

Ce soldat était un chrétien peu soucieux de sa propre gloire, jaloux de celle de son pays, et sa modestie ne lui a jamais interdit d'accomplir de nobles gestes : voilà pourquoi de son cercueil il vous parlera par mes lèvres et vous dira les grandes leçons du patriotisme et de la foi. Dans ce vieil hôtel des Geslin de Bourgogne où il a rendu le dernier soupir après une vie de labeur et d'honneur militaire, il avait entendu tout jeune l'appel du Dieu des armées : *Esto vir fortis et prœliare bella Domini*, et il ne ferma point les oreilles à ces virils accents. Sa vie ne fut qu'une longue fidélité à son double devoir de français et de chrétien.

I

Soldat il le fut, dès la première heure de sa jeunesse, avec un éclat qui promettait à la France un vengeur de ses défaites, parce qu'il possédait au plus haut degré cette vertu de force qui est un des dons de l'Esprit-Saint. Entré à Saint-Cyr en 1867, il en sortait en 1869 pour prendre rang dans le

3^e régiment des chasseurs d'Afrique. Un an après, la guerre éclatait. Le vieux sang des Geslin frémit en lui au premier choc de l'invasion. Fils d'une race qui tour à tour par la plume et par l'épée avait bien servi son pays, il se souvint qu'un de ses ancêtres marchait jadis sous les ordres de du Guesclin contre un autre envahisseur. Avait-il même besoin de chercher si loin pour trouver des exemples ?

En cette même église de Saint-Michel, où nous nous trouvons assemblés, Mgr David montait dans cette chaire le 14 octobre 1877, et y prononçait déjà son éloge, en célébrant la mémoire de son père, dans les termes suivants :

“ C'était un chevalier... on le vit bien quand l'appel de la patrie vaincue, sanglante, retentit à ses oreilles... Il fut des premiers à se lever et à dire : Me voici ! Il était déjà aux années avancées de la maturité ; sa santé avait reçu plus d'une atteinte ; il laissait derrière lui sa femme et ses filles dans ces moments d'angoisse où l'on a tant besoin d'être réunis. N'importe ! il partit commandant des mobiles de Saint-Brieuc...

“ Et pendant qu'il était enfermé dans Paris, ses trois fils combattaient et répandaient glorieusement leur sang. Deux d'entre eux, tombés sur le champ de bataille d'Orléans, furent pris par les Prussiens et portés à l'ambulance. Mais leurs blessures n'étaient pas encore cicatrisées qu'ils s'échappaient, et au lieu de revenir au foyer prendre un peu de repos si chèrement acquis, ils retournèrent se battre à l'armée de la Loire, où l'un d'eux conquérait, à 24 ans, le grade de capitaine. ” Ce jeune homme auquel faisait allusion Mgr David n'était autre que le futur général que nous honorons aujourd'hui.

Regardez bien ce cercueil, mes frères, il renferme la dépouille du blessé de Villeneuve-Ingret, et dites-moi si la suite d'une glorieuse existence a démenti des débuts aussi brillants et si l'Esprit Saint lui adressa en vain la parole de sa vocation : *esto vir fortis et preliare*. Sois un homme, un brave, un soldat.

Déjà il marchait sous les ordres de Gallifet qu'il a célébré

en des articles remarquables de la *Revue Hebdomadaire* et du *Gaulois* et qui lui avait rendu à lui-même un bel hommage de chef.

“ Il a débuté, écrivait le général de Gallifet, en 1870, au 3^e chasseurs d'Afrique que j'avais l'honneur de commander au moment de la guerre. Il s'est distingué d'une façon si “exceptionnelle” qu'à la paix les lieutenants et sous-lieutenants du 3^e chasseurs d'Afrique, beaucoup plus anciens de service que le jeune capitaine qu'était devenu Geslin de Bourgogne, s'inclinèrent avec respect et sans murmure aucun devant la décision de la commission de révision des grades, décision qui maintenait à Geslin de Bourgogne le grade de capitaine malgré sa jeunesse et en raison de ses nombreuses blessures et de ses plus nombreuses actions d'éclat. ”

Le mépris de la mort est la souveraine démonstration de cette vertu de force que l'Eglise honore en ses martyrs et voilà pourquoi le soldat qui brave la mort devient la personification de la vaillance ; tandis que la main des hommes lui tresse une couronne de lauriers, Dieu lui prépare une couronne d'éternelle gloire.

La paix conclue, le voilà de retour en Algérie où il réprime l'insurrection de Constantine : il n'attend pas le retour en France pour contracter une union que Dieu bénit, mais que la mort, hélas ! rendit trop brève pour son cœur si aimant. Promu lieutenant-colonel en 1889, il remplit une mission spéciale à l'état-major du général Billot pendant les grandes manœuvres d'armée et fit partie deux fois du jury d'examen de Saumur. Colonel, il commanda successivement le 1^{er} hussards, le 5^e chasseurs et le 3^e cuirassiers ; général en 1898, il est mis à la tête de la 11^e brigade à Nantes, est désigné comme arbitre aux grandes manœuvres de Beauce et prend en 1900 la 41^e brigade.

La force éclate dans les grands périls, et il n'a manqué au général Geslin que les occasions si favorables aux Murat, aux Lasalle, aux Montbrun, aux immortels généraux de

cavalerie de Napoléon, pour prendre une place aussi noble dans notre histoire militaire.

« Nul, depuis le général de Gallifet, écrivait un de ses collègues dans la *Revue de l'Armée*, n'avait révélé à un tel degré des qualités de chef de cavalerie aussi étonnantes ; nul n'exerçait sur sa troupe, et même sur les troupes voisines, un tel rayonnement de confiance et une telle puissance d'électrisation. On ne pouvait l'approcher sans être conquis par sa parole enthousiaste et persuasive, puis ébloui par la promptitude et la clarté de sa décision, par la netteté de ses ordres, entraîné enfin par la violence foudroyante de son exécution. Il était né pour maintenir sur le terrain vingt divisions de cavalerie et les animer de tout son souffle. »

Aussi le général allemand Von Bissing l'appelait « le premier général de cavalerie de l'Europe » ; et ce n'est pas un vain éloge sur les lèvres d'un des officiers d'Outre-Rhin qui suivait de près les efforts par lesquels des hommes comme Geslin de Bourgogne achevaient après Marguerite, du Barrail et du Preuil, la réorganisation de notre armée.

Quand le Souverain Pontife Pie X, mit sur les autels la vierge guerrière et martyre qui fut l'incarnation de la Patrie, la bienheureuse Jeanne d'Arc, Geslin de Bourgogne, en soldat chrétien, s'éprit de cette noble figure. « Je viens, écrit-il un jour, de me délecter à ces souvenirs et de relire le livre exquis consacré à Jeanne d'Arc écuyère, par un jeune et enthousiaste officier de cavalerie légère, le capitaine Champion.

« Faites comme moi, camarades ; on se sent pris d'un redoublement d'admiration et de vénération pour la sainte, quand on la suit avec Jean de Metz, Bertrand de Poulangi, le duc d'Alençon (son beau duc), Jean d'Auloy (le joyeux cadet de Gascogne), et ses autres compagnons d'armes d'étape en étape.

« La voyez-vous, toute petite bergère, battant des mains pour faire galoper les poulains dans les prés, enfourchant la vieille jument grise pour ramener des champs au bourg

le troupeau communal, s'attardant sur sa bête à l'abreuvoir en entendant sonner l'Angélus et faisant sa prière à cheval au milieu du troupeau désaltéré. »

Plus d'une fois, sur son cheval de guerre, le général Geslin de Bourgogne a prêté l'oreille comme Jeanne d'Arc à la voix intérieure qui lui disait : *Esto vir fortis et præliare* Sois un homme, un brave, un soldat. Plus d'une fois il invoqua le Dieu des armées, au milieu de ses cavaliers, et la douce Vierge d'Espérance. Ni le Seigneur JÉSUS, ni sa sainte Mère, ni la Bienheureuse Jeanne d'Arc ne le renieront aux portes du paradis.

(à suivre.)



La Paix Sociale

Je suis sorti du parti socialiste avec tant d'autres, fatigué que j'étais par la domination de quelques personnages qui exploitent des malheureux égarés par le titre de *Parti ouvrier*. Je reprends ma liberté trop longtemps comprimée sous le plus honteux esclavage qu'un parti ait jamais imposé à ses adeptes et à ses mandataires. Je répudie votre *égalité* dans la misère pour les petits ; *égalité* dans les honneurs et les grasses prébendes pour les chefs. Je répudie votre *fraternité* qui ne consiste que dans l'asservissement de toutes les indépendances, et la persécution contre ceux qui se réclament sincèrement de ce que vous appelez l'altruisme et qui ne vaudra jamais la charité. Un moment égaré, je me suis aperçu heureusement à temps que le *socialisme* était la plus sectaire des tyrannies. J'ai alors étudié ma voie et je l'ai trouvée. Par sa vie, par ses œuvres, Saint François a plus fait pour le petit peuple que ne pourront jamais faire tous les rois, tous les empereurs, tous les gouvernements du monde. En diminuant la soif des richesses, il a fait honorer la pauvreté. Aussi je crois que si, aujourd'hui comme du temps de Saint Louis, riches et pauvres reentraient dans le Tiers-Ordre, la paix sociale serait bientôt rétablie.

Un Tertiaire Roubaisien, socialiste converti



LES MISSIONS FRANCISCAINES

EN CHINE

Lettre du R. P. Eusèbe Meunier, o. f. m.

au T. R. Colomban.

Fang-tsé 7 novembre 1911

Très Révérend Père,

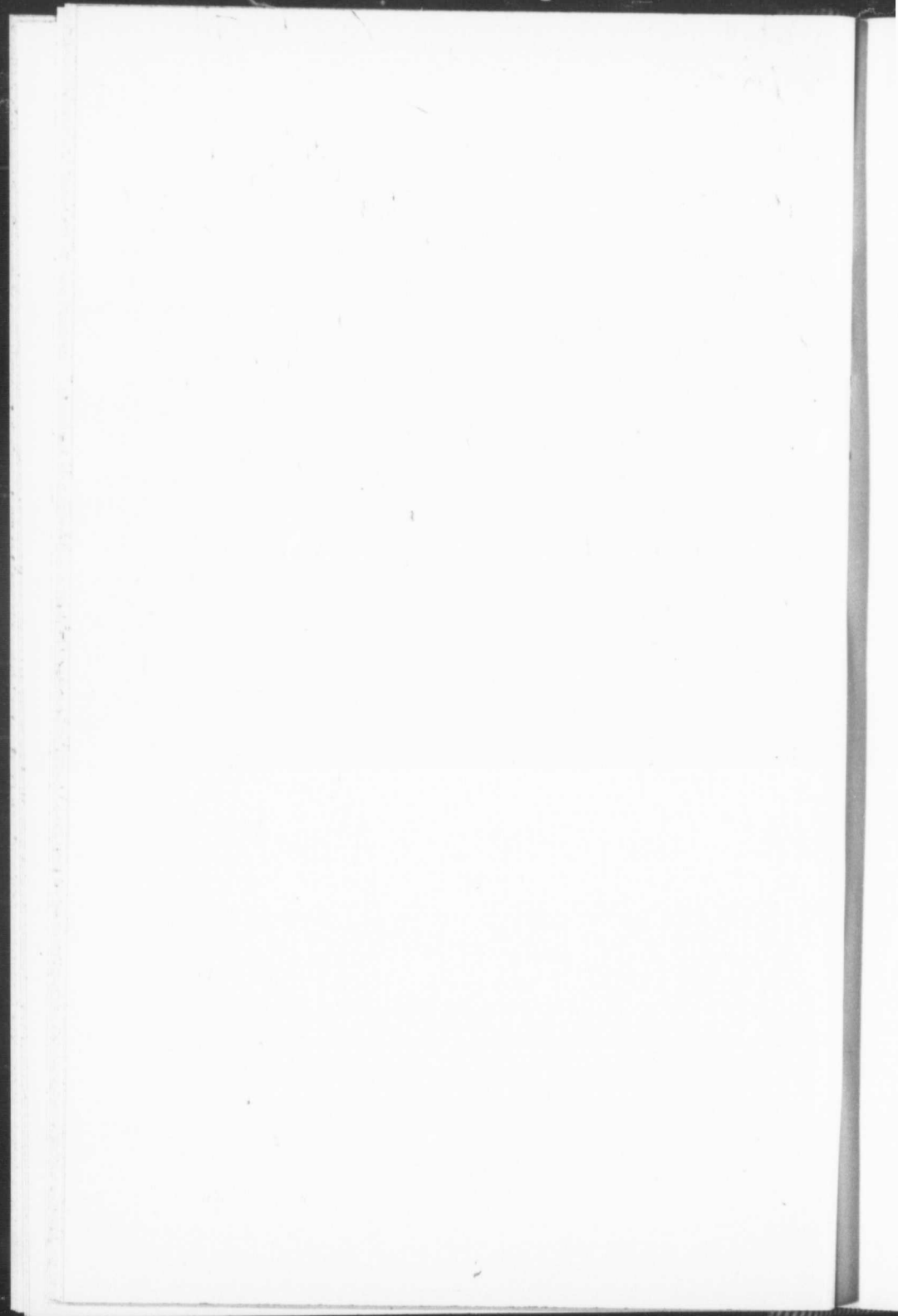
Vous avez déjà appris la terrible épreuve par laquelle le bon Dieu vient de faire passer notre Vicariat, en lui enlevant son chef, le bon et regretté Mgr Césaire. A cette mort se joignent tant d'autres événements pénibles et douloureux qu'il nous est permis d'appeler cette année l'année d'épreuves. Le bon Dieu sans doute aime bien notre Vicariat pour l'éprouver de la sorte. La peste, les inondations, la famine, des bruits de révolutions, de guerre, tout cela se suit sans un moment de répit. Que la sainte volonté du bon Dieu soit faite, et que notre Sainte Religion sorte de cette épreuve plus forte et plus courageuse à annoncer l'Évangile à ces pauvres païens,

Vers la fin du mois d'août dernier, j'ai dû laisser ma belle mission de Wei-hai Wei, pour me rendre dans un nouveau poste, à Fangtse, où j'étais nommé aumônier d'un couvent de religieuses, et chargé en même temps d'un orphelinat et d'autres œuvres. Je fais donc mes débuts dans le ministère chinois, quoique je sois encore bien novice dans la langue chinoise.

Mon orphelinat compte une centaine d'enfants, dont une bonne



LE R. P. EUSÈBE MEUNIER AU MILIEU DES ORPHELINS CHINOIS



partie est à l'extérieur en nourrice. Ces enfants s'échelonnent sur tous les âges, depuis un jour jusqu'à 15, 16 et même vingt ans.

C'est une œuvre à laquelle je ne puis que m'intéresser grandement.

Dans ma jeunesse j'ai tant entendu parler de cette Œuvre de la Sainte-Enfance, je donnais même ma cotisation annuelle à cette fin; je ne pensais certainement pas alors que je deviendrais le directeur d'une de ces œuvres, dès ma première année de ministère.

Parmi ces enfants, les uns sont orphelins, d'autres sont apportés et vendus à la mission par les parents eux-mêmes, trop pauvres pour les nourrir, d'autres enfin sont des enfants trouvés sur les chemins, dans les champs, et recueillis par des personnes charitables qui les empêchent ainsi de devenir la proie des chiens!

La nouvelle année promet d'être abondante en ce genre de moisson. Les inondations survenues récemment dans ce district, renversant des villages entiers, détruisant la plus grande partie des récoltes, vont amener la pauvreté, la famine. Devant la misère, les païens n'hésitent pas à diminuer les bouches inutiles. Heureux seront les pauvres petits êtres qui seront conduits chez nous; ils pourront échapper à la mort et avoir le bonheur de recevoir le baptême. Hélas! bien nombreux seront ceux que nous devons refuser, faute de local et aussi de ressources pour les entretenir. Notre orphelinat a subi les dégâts des récentes pluies, tous les toits sont à renouveler... et puis, il faudrait construire.

Le dévouement des religieuses est sans doute admirable dans cette œuvre, mais sans ressources on se voit condamné à constater le péril sans pouvoir le conjurer, à voir le bien à faire sans pouvoir l'accomplir.

Ajoutez à cette œuvre de la Sainte Enfance, l'Œuvre des vierges catéchistes. Ce sont des personnes qui, renonçant au mariage, mènent un genre de vie particulier, pratiquent un certain règlement; la plupart d'entre elles sont tertiaires et aident les missionnaires, dans la mesure de leur pouvoir, à propager notre sainte religion. Ces vierges se font catéchistes, baptiseuses, médecins, etc. Ici à Fang-tsé, elles se forment à cette vie sous la direction des religieuses. Elles font ce qu'on pourrait appeler leur noviciat.

Comme la charité trouve toujours le moyen de s'exercer, comptant sur la Providence pour venir à notre secours, nous recevons

aussi de vieilles personnes, sans feu ni lieu, et jetées de leur famille. Ces bonnes vieilles sont tout heureuses de trouver un abri pour leur vieillesse et se préparer à la mort en étudiant la doctrine chrétienne et par la réception du saint baptême.

Dans cette œuvre des vieillards, nous sommes obligés de nous limiter, toujours pour la même raison, faute de place.

Par ces longs détails, vous pourrez avoir une idée des différentes œuvres que l'obéissance a imposées à mes jeunes épaules. Les deux mois que j'ai passés ici m'ont permis d'étudier la situation. Actuellement, après avoir reçu l'approbation de Monseigneur Adéodat Wittner, je me vois obligé de tendre la main en faveur de mes orphelines et de mes autres œuvres de Fang-tsé.

Jeune missionnaire encore inconnu, je n'ai pas comme d'autres la facilité de demander à beaucoup. Je m'adresse donc à vous, Très Révérend Père, pour que vous daigniez me servir d'interprète auprès d'âmes charitables, qui, je le sais, ne manquent pas en mon pays. J'ai déjà eu l'occasion, avant mon départ de Montréal, d'éprouver un effet de la charité généreuse de nos fraternités. Je suis certain que cette charité ne se démentira pas si votre Paternité plaide elle-même la cause des orphelins. Monseigneur bénit à l'avance les bienfaiteurs et bienfaitrices de mon orphelinat de Fang-tsé. Je vous envoie la photographie de mes orphelines. Il y manque 50 bébés, en nourrice à l'extérieur de l'orphelinat.

Veuillez, Très Révérend Père, me pardonner si ma demande vous semble importune, la nécessité seule me force à agir ainsi.

Le Père Didace est arrivé de Chefoo le 31 octobre, m'écrit Mgr Wittner. Il est destiné à me remplacer à Wei-hai-Wei où l'on vient de bénir une nouvelle église, que j'ai vue commencer et non finir.

Veuillez bénir, Très Révérend Père, mes œuvres et mon humble personne, afin que je sois toujours digne de ma belle vocation de missionnaire !

Votre enfant très obéissant,
fr. Eusèbe Meunier, o. f. m.

Missionnaire catholique Fang-tsé, Chantong.

P. S. Le Chantong vient de se soulever contre le gouvernement et veut s'établir en province indépendante.

C'est la révolution générale qui s'annonce.

Les missionnaires étrangers n'ont, paraît-il, rien à craindre de ces

troubles. Les révolutionnaires ne veulent que renverser la dynastie actuelle.

Quel bien en résultera-t-il pour notre Sainte Religion ! L'avenir le dira.

Permettez-moi de vous demander quelques prières et aussi de faire prier pour que la sainte volonté du bon Dieu s'accomplisse parfaitement au milieu de tous ces tumultes et ces épreuves, et que les conversions s'opèrent nombreuses dans ce vicariat et ailleurs.



EN TERRE-SAINTE

LA CLOCHE DE L'HOSPICE SAINT JOSEPH

AU CAIRE



DES jours et des semaines s'écoulèrent et tous les soirs la même scène se renouvelait : l'humble Fille de Saint François, en son pauvre habit religieux, passait le seuil du palais d'or et de marbre d'Abou-Hassan et restait pendant de longues heures auprès de la jeune malade. Son œil expérimenté avait bientôt su découvrir que le mal qui consumait Fatima partait de quelque peine secrète de l'âme et qu'une violente commotion avait dû ébranler ce système nerveux. Elle chercha avec la plus délicate bonté à lire dans le cœur de la jeune fille, mais Fatima tressaillit et timidement se replia sur elle-même, en jetant sur la sœur un regard si tristement suppliant que celle-ci renonça dès lors à provoquer une ouverture et

se contenta de la recommander à la Vierge Marie avec un redoublement de ferveur.

Pendant tout le temps que Sœur Béatrice passait auprès de sa fille, Abou-Hassan ne paraissait jamais dans la cour de sa maison. Il errait sans but à travers la ville, se reposant parfois dans un café pour s'enfuir presque aussitôt. Ceux qui avaient porté envie à cet homme riche secouaient la tête en le voyant si pâle, les yeux enfoncés, courir à travers les foules ou se perdre jusqu'à la lisière du désert en attendant que les ombres de la nuit le ramenassent à la ville.

C'était la veille du premier mai ; la clochette de l'hospice sonnait à toute volée l'ouverture du mois consacré à la Reine des Vierges. Fatima reposait comme à l'ordinaire sur son divan et regardait la Sœur tresser d'une main habile une guirlande de jasmins et de roses. Au son de la cloche, la jeune fille leva les yeux et ses mains transparentes se tordirent convulsivement. Non, elle ne pouvait porter ce fardeau plus longtemps ; il fallait enfin soulager son cœur oppressé, si elle ne voulait étouffer sous l'étreinte de sa douleur.

« Sœur Béatrice ! » soupira-t-elle en frémissant, et voici qu'au milieu d'hésitations et de sanglots sans nombre le terrible mystère, sous lequel la jeune fille défaillait, fut révélé.

Ici un mot de la nourrice ou d'un vieux serviteur, là le chuchotement des esclaves, des allusions déguisées d'une femme de chambre ou d'une amie avaient fait deviner à Fatima le passé de son père, — il avait été chrétien et avait renié sa foi. En punition de son crime, lui et son enfant étaient maudits du Dieu des chrétiens et tous deux devaient tôt ou tard périr misérablement. N'y avait-il rien, absolument rien, qui pût apaiser la colère de ce Dieu ? Aucune victime n'est-elle capable de désarmer sa main vengeresse et de détourner le coup fatal de sa tête et de celle de son père ?

Sœur Béatrice écouta les paroles entrecoupées de la

pauvre enfant avec une profonde et tendre compassion, elle prit d'un geste caressant les petites mains enfiévrées dans les siennes.

« Le Dieu des chrétiens, dit-elle doucement, n'est pas un Dieu vengeur, mais un Dieu de bonté et de miséricorde ; Il relève le roseau à demi rompu et poursuit la brebis égarée jusqu'au désert, pour la ramener sur ses épaules au bercail ».

Ces paroles de la Sœur tombèrent comme un baume rafraîchissant sur le cœur de la malade ; délivrée du poids qui l'oppressait, son âme se relevait : les pleurs coulèrent plus lentement et elle s'abandonna de plus en plus dans les bras de la Sœur qui la soutenait.

Ce soir-là les étoiles jetèrent un regard étonné à travers les couronnes des palmiers, en apercevant encore au jardin, si tard dans la soirée, la blanche rose du désert, les joues légèrement colorées, avec un éclat surnaturel dans ses yeux noirs, resplendissant au milieu de larmes délicieuses, ainsi que le calice des roses sous la rosée de la nuit.

Abou-Hassan était aux pieds de sa fille, le visage caché dans les coussins ; il sanglota hautement lorsque la main de Fatima effleura sa tête et que ses lèvres répétèrent ces paroles déjà murmurées une fois : « Je veux être chrétienne, père, alors la colère de ton Dieu sera apaisée et je pourrai vivre. »

Peu de mois après cette scène, un navire descendait le Nil, emportant deux voyageurs à l'air grave, mais heureux.

L'un, un homme grand et vigoureux dont les cheveux commençaient à blanchir vers les tempes, s'appuyait au parapet du pont et regardait pensivement les vagues se dérouler sous lui, tandis que l'autre, une jeune fille d'une beauté presque trop délicate et éthérée, se tenait silencieusement à côté de lui, entourant son bras de ses deux mains. Peu à peu, les palais et les mosquées de la ville, derrière laquelle les pyramides élevaient leur ombre gigantesque, se firent de plus en plus petits. La jeune fille ne

détournait pas son visage du Caire et écoutait en retenant sa respiration un bruit lointain de cloche à peine encore perceptible. C'était le dernier adieu de Sœur Béatrice à Fatima qui retournait avec son père dans sa patrie, après avoir, la veille, fait sa profession de foi et reçu le baptême dans la chapelle de l'hospice Saint-Joseph.

Pendant cette touchante cérémonie, son père était prosterné dans une allée latérale, versant des larmes de repentir et appelant de tous ses vœux le moment qui allait le réconcilier avec son Dieu, et le faire rentrer dans le sein de l'Eglise.

Qui donc aurait pu deviner en ce pénitent contrit, agenouillé sur la pierre de l'église, le visage inondé de larmes, répétant de ses lèvres tremblantes les paroles de la jeune fille au pied de l'autel, qui aurait pu soupçonner le fier Abou-Hassan dont le palais magnifique s'élevait à quelques pas et où les serviteurs et les esclaves n'attendaient qu'un signe de leur maître pour exécuter ses volontés en tremblant.

L'orgueil était brisé, l'idole de la fortune à laquelle il avait tout sacrifié, gisait en pièces à ses pieds. La grâce du Tout-Puissant l'avait pris en pitié et l'innocence de sa fille avait obtenu que le malheureux, au lieu d'être foudroyé sous la main divine, fut retiré de l'abîme. La grâce, une grâce surabondante, avait brisé les liens d'airain du péché et transformé le renégat en un humble pénitent.

Le ciel si doux de la Provence qui jadis a souri à son enfance verra maintenant avec joie l'expiation de l'homme mûr et donnera à la blanche rose du désert tout l'épanouissement des roses de Provence.



QUAND nous voyons qu'on dit ou qu'on fait quelque mal, par exemple que l'on b'asp'hème le nom du bon Dieu, nous devons, en compensation, faire une bonne œuvre, dire une bonne parole, et louer Dieu, qui est béni dans tous les siècles des siècles.

Saint François — Règle des FF. Min. xvij.



CHRONIQUE ANTONIENNE

PÈLERINAGE AUX GROTTES DE BRIVE

J'aime à porter mes pas, aux heures recueillies,
Sur la colline, où Saint Antoine s'isola,
Où des hommes du siècle il pleurait les folies,
Jusqu'au jour où son âme exquise s'envola.

Je gravis les sentiers qui montent au Calvaire,
Et je respire un air plus pur sur ces hauteurs
D'où le Crucifié, victime volontaire,
Étend sur la cité ses deux bras rédempteurs.

R-verrons-nous les temps où, dans la verte enceinte
Et sous le bois sacré plein d'ombre et de parfums,
Les bons moines, selon la tradition sainte,
Consolaient les vivants, priaient pour les défunts?

H. G.

(Le Souvenir)

SAINT ANTOINE DE PADOUE ET

SAINT FRANÇOIS DE SALES

« J'approuve de tout mon cœur, disait Saint François de Sales que l'on ait recours à ce saint, quand on souffre d'afflictions, ou de choses perdues. Dieu a fait voir que tel est son bon plaisir, puisqu'il a cent fois opéré des miracles par son intercession. Pourquoi ne pas croire à l'évidence des faits? »

« J'ai envie, dit-il un jour à un critique indiscret, j'ai envie que nous fassions ensemble un vœu à ce Saint pour recouvrer ce que nous perdons chaque jour: vous, la simplicité chrétienne, et moi l'humilité. »



Le mariage chrétien et la famille chrétienne (1)

PAR FR. PIERRE LESTIENNE, DU T.-O.

Supérieur de la Fraternité de Roubaix

LE sujet du mariage chrétien, que l'on m'a proposé de traiter aujourd'hui, est trop vaste pour que je puisse faire autre chose qu'en effleurer certains aspects plus particuliers à notre région : il me faudra même, pour être moins long, laisser de côté ce qui touche la préparation du mariage et le divorce, questions un peu spéciales qui ne rentrent pas forcément dans le cadre de notre rapport.

Il me semble aussi que ces deux mots « mariage chrétien » m'engagent à passer sous silence le cas des unions purement civiles, qui sont elles-mêmes la pépinière du divorce. On me permettra cependant de signaler de suite que les adeptes de ces unions sont de plus en plus nombreux, surtout dans la classe ouvrière ; et c'est une première question que je voudrais poser tantôt à la compétence de cette assemblée, à savoir par quels moyens pratiques on pourrait remédier à l'effrayante progression du concubinage légal. Ceux d'en-

(1) Cet intéressant article est la reproduction d'un rapport présenté par son auteur au Congrès des catholiques du Nord et du Pas de Calais (France). Si quelques détails visent plus spécialement les mœurs françaises, l'ensemble est très actuel pour le Canada.

tre vous, Messieurs, qui s'occupent de l'œuvre admirable de Saint François Régis, pourront nous dire combien le mal est profond, et combien, ici, il serait plus urgent de prévenir que de guérir.

Nous croyons fort, quant à nous, qu'on ne peut espérer enrayer ce mouvement, que par « l'instruction » des générations nouvelles. Il faut les éclairer sur la nature et sur la grandeur du mariage chrétien. Il faut dire aux jeunes gens, dans tous les milieux, les origines et le but social de ce sacrement ; il faut prouver que, seule, la famille chrétienne est normale et féconde ; que, seule, elle peut empêcher notre pays de déchoir, et qu'enfin tout mariage contracté en dehors de l'Eglise est un mariage nul.

N'y a-t-il pas, d'ailleurs, Messieurs, toute une croisade à faire, en faveur de l'institution sacrée du mariage, qui est traitée, en France, avec plus de légèreté, je crois, que partout ailleurs ? Que d'idées fausses à son sujet !... Que de préjugés, semés à pleines mains, chez nous, par cette franc-maçonnerie internationale qui nous possède et qui tente de désorganiser la famille pour introduire son microbe mortel dans le sang même de la nation ! C'est elle qui, par l'organe de son théâtre et de sa presse, a tout dit et tout écrit contre le mariage ; c'est elle qui, chaque jour, le rend plus ridicule et le travestit jusqu'à faire de ce sacrement une bouffonnerie à tout usage.

Avons-nous répondu énergiquement à cette provocation, nous catholiques français, et surtout, les exemples des beaux, des saints, des féconds mariages chrétiens, sont-ils venus assez nombreux réfuter ces sophismes, et anéantir les effets de cette satire à jet continu ? Hélas, nous ne le croyons pas, au moins en ce qui concerne l'ensemble du pays. L'esprit d'irréligion semble avoir pénétré le sacrement lui-même. Il existe en vérité un mariage religieux qui mérite quelque peu les ricanements païens, et justement parce qu'il n'est religieux qu'en façade : dans le peuple comme dans la bourgeoisie, ce cas est malheureusement, aujourd'hui, celui du plus grand nombre ; appelons-le, si vous le voulez, le cas du « mariage banal ».

On se marie à l'église, pour faire comme les autres, parce que c'est de bon ton, et que, par ailleurs, cette solennité ajoute un certain lustre à l'événement ; mais a-t-on souci d'y apporter les dispositions requises les plus élémentaires, ou seulement l'intégrité de la conscience qui permette de ne pas profaner un sacrement ?

Quoi d'étonnant alors, si ces unions ternes manquent leur but ?

Nées en dehors de l'amour chrétien, elles forment des foyers sans vigileur morale, trop aisément ouverts, chez le pauvre, à la haine, à l'inconduite, au désespoir ; et chez le riche, à cette frénésie de l'égoïsme qui contient en germe toutes les hontes, et autorise toutes les caricatures.

Et ici, me permettra-t-on de signaler un danger qui grandit en certains de nos milieux bourgeois : je veux parler de ces jeunes ménages modernes, à tendance matérialiste, qui ont fait précisément ce « mariage banal », mariage qu'ils ont édifié sur des qualités extérieures, sur la fortune, sur des relations mondaines, avec, comme horizon bien borné, le maximum de confortable à venir.

N'est-ce pas qu'elle est inquiétante, pour nos traditions chrétiennes, cette poussée de jeunes sceptiques tout fiers de se sentir la pensée libre dans un milieu clérical, tout bouffis d'une situation qu'ils n'ont pas faite, d'un nom qu'ils portent mal, et qui se servent de ce nom, comme d'une clef volée, pour pénétrer dans les milieux respectables, et y fonder des foyers à demi-païens où les aïeux ne se reconnaîtraient plus chez eux ?

Ceux qui voient évoluer de près les clans de nos grandes villes ne nous contrediront point, et je crois qu'il faut savoir dénoncer, pour essayer de les détruire, certaines causes subtiles de déchéance religieuse ; car si les milieux catholiques s'anémient dans des contrées comme les nôtres, on se demandera bientôt où trouver la famille chrétienne.

Nous estimons donc infiniment regrettable que des parents, quand il s'agit de marier leur fille, se laissent influencer si profondément par un nom, une fortune, un engouement de caste, et ferment les yeux avec une indulgence outrée sur les ombres d'un passé douteux. Cette faiblesse n'a jamais été tolérée chez les vrais catholiques ; elle devrait l'être moins encore à une époque où le bien et le mal sont séparés par de si larges fossés que l'entre-d'eux ne reste plus qu'une illusion, et qu'aujourd'hui un passé douteux se traduit forcément par un passé détestable.

C'est qu'il se produit alors, Messieurs, ce fait inouï, qu'une jeune fille élevée dans la plus scrupuleuse délicatesse de conscience, ignorante des réalités de la vie, fraîche comme une fleur d'innocence, se trouve soudain, par ce suprême illogisme des parents, la femme légitime d'un jeune fétard sans mœurs. Que de déceptions ! que de

rancœurs ! quel écroulement de ses rêves, pour une enfant, hier encore, naïve et pieuse ! Est-ce cela le mariage chrétien ?... Mille fois non, c'est la ruine morale, c'est la foi atteinte en une jeune âme encore si malléable, c'est la sainte joie perdue avec tant d'autres illusions !

On ne saurait trop protester et réagir contre pareil abus de confiance trop fréquent et déplorable à tous points de vue. Car enfin, les voyez-vous, ces jeunes ménages mondains, victimes de cette mésalliance morale ; ils multiplient les concessions au mal sous toutes les formes, avec une correction extérieure qui n'arrive pas à cacher, aux yeux avertis, le triste délabrement de leur mentalité religieuse. Et l'on constate avec tristesse que, pour la plupart d'entre eux, toute pratique religieuse se réduit bientôt à une messe basse le dimanche où ils vont étaler leur luxe et causer du bal de la veille !

Nous avons insisté sur ce mal spécial, parce que nous sentons profondément qu'il porte atteinte aux vraies traditions chrétiennes, et parce qu'il altère au sein de nos vieilles familles la sérénité de la foi catholique.

Mais ce n'est là que l'esquisse d'un groupe dans la série du mariage banal. Ses victimes sont de tous les jours et produisent par ailleurs, cette cohue moutonnaire de chrétiens sans grandeur morale et incapables de générosité, chrétiens qui pèsent sur la terre de tout le poids de leur inutilité mal faisante.

J'ai dit mal faisante : car ces époux d'une foi débile, unis par la seule coalition des intérêts, que de raisons ils ont pour ne pas vouloir peupler leur foyer ! Et nous touchons ici, sans vouloir l'approfondir, à ce sujet de la dépopulation si difficile à traiter et si impossible à taire de nos jours !

Où trouver la juste expression de notre indignation, la vraie formule du remède au crime national, à la PEUR DE L'ENFANT ?... Ne sera ce pas, là encore, pour vous, Messieurs, un sujet de recherche et de réflexion, où vous rencontrerez avec tous les esprits clairvoyants qu'épouvante la plus terrible grève qui puisse anémier une nation : la grève de la maternité.

Ici, point de coupable indulgence. Sachons dire aux époux malthusiens, chez qui « l'épargne de naissance se capitalise en confort croissant » : Eh quoi ! Vous brisez les berceaux pour arrondir votre fortune, mais songez que vous jouissez d'un superflu qui devait être

le nécessaire pour les générations supprimées. Pouvez-vous lire sans rougir nos lamentables statistiques ; la France diminuée de vingt-huit mille âmes en six mois par votre faute et celle de vos pareils ! Mais, vous vivez sur des biens volés !...

Il faudrait avoir le courage de dire cela dans le monde, il est temps de le faire : la campagne contre le néo-malthusianisme, c'est aux catholiques qui sont les meilleurs Français à la mener en première ligne. Laissons-là de fausses pudeurs inventées par notre lâcheté, et chacun dans notre centre d'action, rétablissons les principes et affirmons le devoir. Oh ! les ménages coupables se défendront, car on écrirait des pages sur les interprétations fantaisistes de la loi divine, auxquelles se livrent, pour s'excuser eux-mêmes, tant d'époux que des remords tardifs ou des rappels comme ceux ci, viennent réveiller de leur béate quiétude !... A la vérité, sans les absoudre, on comprend les calculs de la chair chez des malheureux qui ne sont pas sûrs du pain quotidien, mais chez ceux qui ont l'aisance, chez ceux qui ont l'opulence, quels mots trouver pour flageller leur cynique égoïsme !

Peu importe à ceux-là l'offense à Dieu, peu importe la déchéance nationale : du haut de leur honteux bien-être, ils jettent un regard de compassion sur nos religieuses et patriotiques angoisses !

Quand donc le mépris public leur fera-t-il comprendre et leur devoir et leur ignominie ?

Oui, Messieurs, rendons aux ouvriers l'estime du mariage religieux, mais en leur donnant, nous les premiers, le spectacle de familles patriarcales ; et soyons certains qu'un patron et un ouvrier qui se savent tous deux également chargés de nombreux enfants, se sentent plus attirés l'un vers l'autre et se serrent plus volontiers la main.

(A suivre.)



Les Soliloques

DU Bx P. PAUL DE SAINTE MADELEINE

Paraîtront en Avril



NECROLOGIE

Montréal. — Saint-Enfant-Jésus. — Mde Agapit Thurt, née Despinas Cyr, en religion Sr Sainte Delphine, âgée de 79 ans, décédée le 28 décembre 1911, après 12 ans et six mois de profession.

— Mde Antoine Camiré, née Bernadette Doré, en religion Sr Sainte Clémence, âgée de 48 ans, décédée le 3 janvier 1912, après 3 ans et 11 mois de profession.

— **Fraternité Sainte Elisabeth.** — Mde Chs Lanctot, en religion Sr Saint Charles, décédée après 4 ans de profession.

— Mile Anna Beaupré, décédée au mois d'août.

— Mde Evangéliste Rollin, née Victoria Cayer, en religion Sr Marguerite, décédée le 28 janvier 1912, à l'âge de 58 ans, après 17 ans de profession.

— M. le Adèle Boisvert, décédée le 7 décembre, après 33 ans de profession.

— M. le Louis Bouchard née Arthémise Dubé, en religion Sr Arthémise, décédée le 17 novembre à l'âge de 92 ans après 12 ans de profession.

— M. le Arsène Cloutier, née Elmire Leclerc, en religion Sr Sainte Rose, décédée le 15 novembre à l'âge de 22 ans, après 6 ans de profession.

Québec. — Saint-Jean-Baptiste. — Mde Borromée Genest décédée le 1er janvier 1912, à l'âge de 72 ans, après 26 ans de profession.

— **Saint-Sauveur.** — Mde Louis Lépine, née Blanche Gingras, en religion Sr Louis, décédée le 5 février à l'âge de 28 ans, après deux mois de profession.

— Mde Frédéric Patry, née Luce Courteau, en religion Sr Saint Frédéric, décédée le 4 février à l'âge de 90 ans, après 30 ans de profession.

Mascouche. — Mde Henri, née Elisa Chaillé, en religion, Sr Sainte-Elisabeth, décédée le 27 janvier, à l'âge de 37 ans, après 2½ ans de profession.

Saint-Georges-de-Beauce. — Mde Honoré Roy, née Amanda Poulin, en religion Sr Sainte-Elisabeth, décédée le 12 novembre, à l'âge de 35 ans, après 16 ans de profession.

— Mde Sev. Champagne née Clot. Champagne, en religion, Sr Sainte Claire, décédée en novembre, à l'âge de 55 ans, après 19 ans de profession.

— Mde Chs Poirier, née Clothilde Fortin, en religion, Sr Sainte

Lucie, décédée le 11 novembre à l'âge de 62 ans, après 11 ans de profession.

— M. Joseph Rancourt, en religion Fr. Benoît, décédé le 26 décembre à l'âge de 60 ans, après 13 ans de profession.

— M. Jean Labbé, en religion Fr. François, décédé le 5 janvier à l'âge de 60 ans, après 10 ans de profession.

Saint-Vallier de Bellechasse. — M. Ls Esdras Bélanger, décédé le 9 novembre, à l'âge de 67 ans, après 33 ans de profession.

Upton — Mde E. Lavoie, née Clarise Houle, en religion Sr Sainte Claire, décédée le 12 janvier, à l'âge de 78 ans, après 8 ans de profession.

— Mlle Chs Saint-Jean, née Alzire Crépeau, en religion Sr Sainte-Claire, décédée le 15 novembre à l'âge de 73 ans, après 10 ans de profession.

— Mde J. Loïselle, née P. Saint Germain, en religion Sr Sainte Philomène, décédée le 12 janvier, à l'âge de 68 ans, après 3 ans de profession.

Ile-aux-Noix. — Mde E. F. Girard, en religion Sr Sainte Catherine, décédée le 20 janvier, à l'âge de 53 ans, après 4 ans de profession.

Saint-Joseph de Lévis. — Mde J. Lamontagne, née C. Després, en religion Sr Saint Antoine, décédée le 15 janvier, à l'âge de 71 ans, après 12 ans de profession.

Saint-Constant. — M. Arsène Fyfe, décédé le 10 décembre, à l'âge de 53½ ans, après 10 ans de profession.

Saint-Thomas de Joliette. — Mde Félicité Grenier, en religion Sr Joseph-Octave.

— Mde Narcisse Fafard, née Delphine Auger, en religion Sr Sainte-Claire.

— Mlle Onésime Joly, née Caroline Beaudoin, en religion, Sr Onésime.

— M. Dam. Lépine, en religion Fr. François.

— M. Jos. Mondor, en religion Fr. Jean Baptiste

— M. Israël Auger, en religion Fr. Joseph, tous décédés en 1911.

Saint-Alban, Que. — M. Marcelin Petitclerc, en religion Fr Saint-Daniel martyr, décédé le 18 septembre 1911 à l'âge d'environ 80 ans après 8 ans de profession.

— M. Moïse Champoux, en religion Fr Saint Roch, décédé le 3 juillet 1911 à l'âge de 70 ans, après 5 ans de profession.

— Mlle Marie Alma Grondines, en religion Sr Sainte Lucie, décédée le 23 décembre 1911, à l'âge de 20 ans, après vêtue et profession sur son lit de mort.

— Mde Alphonse Delisle, née Marie Matte, en religion Sr Saint Etienne martyr, décédée le 13 janvier 1912 à l'âge de 38 ans, après trois semaines de vêtue et de profession.

Saint-Sulpice. — Mde Jacques Royal, née Phil. Robitaille, en

religion Sr Sainte Philomène, décédée le 29 novembre à l'âge de 73 ans, après 12 ans de profession.

Saint-Ubald — Mlle Florida Marcotte, en religion Sr Sainte Elisabeth, décédée le 30 novembre à l'âge de 19 ans, après 1 an de profession.

— Mde Paul Gingras, née Archange Roy, en religion Sr Saint Ignace, décédée le 1er décembre à l'âge de 57 ans, après 21 ans de profession.

— Mlle Joséphine Gingras, en religion Sr Sainte Madeleine, décédée le 9 janvier à l'âge de 35 ans, après 8 ans de profession. Elle faisait partie de l'Association du Chemin de Croix perpétuel.

Sherbrooke — M. C.-A. E. Lefebvre, en religion Fr. Cément, décède à l'âge de 74 ans, après 5 ans de profession.

Longueuil. — M. Elie Mailler, décédé le 30 novembre.

Chateau-Richer. — Mde Georges Verreault, en religion Sr Marguerite, décédée le 1^{er} décembre à l'âge de 43 ans après 6 ans de profession.

— Mlle Alvine Jinchereau, en religion Sr Angèle, décédée le 28 novembre à l'âge de 55 ans après 6 ans de profession.

Saint-Jacques-le-Mineur. — Mde Maurice Derome, décédée le 3 décembre à l'âge de 35 ans après 7 ans de profession.

Saint-Ferdinand d'Halifax — Mde Dam. Bilodeau née Marie Huot, en religion Sr Sainte Sabine, décédée le 18 novembre à l'âge de 65 ans après 20 ans de profession.

Ancienne Lorette. — Mde François Hamel.

Sainte-Anne des Plaines. — Mde veuve Benj. Forget, née Léocadie Durocher, en religion Sr Léocadie, décédée le 30 novembre à l'âge de 76 ans après 16 ans de profession.

— Mde Joseph Roy, née Marie Blouin, en religion Sr Sainte Cécile, décédée le 4 décembre à l'âge de 60 ans après 9 ans de profession.

Portneuf—Saint-Augustin. — Mde Léa Thibeault née Odélie Matte, en religion Sr Sainte Marie, décédée le 20 novembre à l'âge de 41 ans après 15 ans de profession.

Montmagny. — M. Jean-Baptiste Côté, en religion Fr. Saint Jean-Baptiste, décédé le 22 novembre 1911, à l'âge de 81 ans 11 mois après 9 ans de profession.

— M. Louis Thibault, en religion Fr. Saint Louis, décédé le 27 novembre 1911, à l'âge de 40 ans, a fait profession sur son lit de mort.

Mde Joseph Robin, née Odélie Côté, en religion Sr Sainte Rose-de-Viterbe, décédée le 6 décembre 1911, à l'âge de 45 ans après 8 ans de profession.

Sainte-Hyacinthe. — Mlle Zéphirine Casault, en religion Sr Saint-Joseph décédée le 15 novembre après 9 ans de profession.

Manchester N. H. — Mlle Euchariste Camiré, en religion Sr

Saint Antoine, décédée le 18 janvier à l'âge de 52 ans, après 1 an de noviciat.

— Mde Joseph Côté, décédée le 15 novembre à l'âge de 75½ ans.

— Mde Hilaire Dauphinais, décédée le 9 janvier.

Fall-River. N-D de Lourdes. — M. Louis J. Bonneau, en religion Fr. Joseph, décédé le 19 décembre à l'âge de 49 ans, après 8 ans de profession.

— **Saint-Roch.** — Mde Elie Péloquin, en religion Sr Sainte Philonène, décédée le 22 janvier à l'âge de 54 ans après 4 ans de profession.

— **Sainte Anne.** — M. Omer Lachance en religion Fr. Antoine, décédé le 23 novembre à l'âge de 46 ans après 5½ de profession.

Southbridge, Mass. — Mde Henri Lamothe, en religion, Sr Sainte Agathe, décédée le 15 novembre, après 2 ans de profession.



Faveurs diverses

Reconnaissance :

Montréal. A Saint François pour m'avoir obtenu que mon père prenne la tempérance. Mde I. C. — A Saint Antoine : faveur obtenue. Abonnée. — Au Sacré-Cœur pour guérison obtenue après un traitement inutile de 3 ans.

Québec Au Saint Enfant Jésus de Prague et à la Sainte Vierge pour guérison d'un empoisonnement du sang, après promesse de publication.

Trois Rivières. A la Sainte Vierge. Faveur obtenue. Enfant de Marie.

Cohoes. N. Y. A N. D. des Sept Douleurs pour amélioration dans mon état de santé J. BB.

Lotbinière. A Jésus par Marie et le Bon Frère Didace, pour guérison totale d'une maladie grave. Publication promise. Une religieuse du Bon-Pasteur.

Saint Alban. Qué. A Saint Antoine. Récolte protégée. A. S. A.

Windsor. Grandes faveurs spirituelles et temporelles. Mlle E.

Intentions recommandées

N. S. Père le Pape Pie X. — La Sainte Église et le Clergé régulier et séculier persécutés en France. — Les Missions franciscaines, en particulier celles de la Terre Sainte, de la Chine et du Japon. — La Prédication de la Tempérance.

Actions de Grâces, 12. — Pécheurs, 51. — Indifférents, 12 — Ivrognes, 14 — Premières communions, 14. — Vocations, 20. — Grâces d'état, 19. — Grâces spirituelles, 16. — Grâces temporelles, 22. — Familles-accord, 21. — Familles-santé, 12. — Familles-prospérité, 24. — Enfants, 24. — Jeunes gens, 17. — Jeunes filles, 23. — Mariages, 12. — Positions, 19. — Objets perdus, 12. — Malades, 43. — Défunts, 25. — Examens, 12. — Spéciales, 7.

Un *pater* et un *ave*, s'il vous plaît.